



DROIT, ECONOMIE, GESTION

Certificat de sciences criminelles



Composante
Collège
Sciences
Sociales et
Humanités
(SSH)

Présentation

L'Equipe de Droit Pénal et de Criminologie de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour assure des enseignements particuliers destinés à développer, en théorie et en pratique, les connaissances de ses étudiant(e)s dans l'ordre des Sciences criminelles.

Les carrières de la Magistrature et du Barreau, de la Gendarmerie et de la Police, de la Médecine Légale et de l'Expertise médico-légale, de l'Administration Pénitentiaire ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les fonctions de Psychologue Clinicien, de Travailleur social œuvrant dans le secteur de la Justice doivent être préparées par l'étude des Sciences criminelles, du Droit pénal, de la Procédure pénale de la Criminologie.

A cet effet, trois Diplômes d'Université ont été créés en vue d'offrir aux étudiants et aux professionnels concernés une formation appropriée. Il s'agit :

- du Certificat de Sciences criminelles,
- du Diplôme Universitaire de Criminologie
- du Diplôme Universitaire de Droit Routier.

Organisation

Organisation

Les enseignements, qui sont dispensés dans le bâtiment Droit, Économie, Gestion, à compter de la rentrée universitaire (début septembre), comprennent les cours suivants :

Cours communs à la licence en Droit (assurés par des enseignants de l'université) :

- * Procédure pénale
- * Introduction aux sciences criminelles (UE libre, inscription d'office si vous vous inscrivez au Certificat de sciences criminelles, possibilité de choisir une seconde UE libre au titre de la Licence 3)
- * Droit pénal spécial
- * Histoire du Droit pénal

Cours spéciaux (assurés par des professionnels) :

- * Droit pénitentiaire
- * Police scientifique et technique
- * Police judiciaire
- * Médecine légale

Emploi du temps

Contrôle des connaissances



Modalités de l'examen

Toutes les matières font l'objet d'une interrogation orale ou écrite obligatoire notée sur 20. Pour l'obtention du Certificat de Sciences Criminelles, la moyenne générale est requise. Les notes obtenues pour la Licence, lors de l'évaluation des cours communs, sont automatiquement reportées (Procédure pénale, Introduction aux sciences criminelles, Droit pénal spécial et Histoire du Droit pénal).

L'échelle des mentions est la suivante :

- * Mention Assez Bien = 12
- * Mention Bien = 14
- * Mention Très Bien = 16

Deux sessions d'examen sont organisées conformément au règlement du Collège SSH. Les candidat(e)s ajourné(e)s ou défaillant(e)s à la Première Session sont automatiquement inscrit(e)s à la Session de rattrapage. Le bénéfice du ou des Modules obtenus lors de la première session ne peut être conservé au-delà de cette deuxième session.

Aménagements particuliers

Compte-tenu des obligations professionnelles des étudiant(e)s, les enseignements spéciaux sont groupés dans la mesure du possible le jeudi après-midi. Les cours communs avec la Licence sont répartis en fonction des contraintes de l'emploi du temps de ces formations.

Admission

Conditions d'accès

- * Cas n°1 : Vous êtes titulaire d'une L2 Droit ou d'une Capacité en Droit de l'UPPA : inscrivez-vous directement sur E-learn sur le groupe « Inscription préalable Certificat de sciences criminelles 2022-2023 » en auto-inscription à partir du mois de juin jusqu'à la mi-juillet 2022. Vous serez ensuite contactés pour l'inscription administrative.

- * Cas n°2 : Vous êtes titulaire d'une L2 Droit ou d'une Capacité en Droit obtenue dans une autre université française, ou titulaire d'un diplôme professionnel dans les disciplines concernées (Officiers de Police Judiciaire, Éducateurs Spécialisés, Psychologues, Travailleurs sociaux, etc...). Vous devez vous pré-inscrire au préalable sur l'[application Apoflux](#), **entre le 12 avril et le 15 juillet 2022**, avant de pouvoir procéder à votre inscription administrative en ligne.

- * Cas n°3 : Vous êtes titulaire d'un diplôme autre qu'une L2 Droit ou une capacité en Droit et/ou justifiez d'une activité professionnelle dans le domaine considéré, jugé(es) équivalent(es) par la Commission de Validation des Acquis. Vous devez constituer un dossier de validation d'études : ce dossier *complet* ainsi que les pièces justificatives sont à déposer sur l'[application Apoflux](#) **entre le 12 avril et le 15 juillet 2022** (<https://apoflux.univ-pau.fr>)

- * Cas n°4 : Vous êtes ressortissant étranger et titulaire d'un diplôme étranger. Vous devez contacter le [service des relations internationales de l'UPPA](#).

Tarifs

- * Formation initiale (étudiants) : 534 € (inclus frais de gestion)
- * Formation continue autofinancée : 823,20 € (inclus droits de scolarité et frais de gestion Forco)
- * Formation continue financée : 1176 € (inclus droits de scolarité et frais de gestion Forco)

Et après

Passerelles et réorientation

Les étudiant(e)s admis(es) au Certificat de Sciences Criminelles peuvent suivre une seconde année d'études et postuler au Diplôme Universitaire de Criminologie.



Infos pratiques

Contacts

Joana Falxa

✉ joana.falxa@univ-pau.fr

Contact administratif

Scolarité Licences DEG

✉ licences.deg@univ-pau.fr

Lieu(x)

📍 Pau

En savoir plus

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

🔗 <https://www.univ-pau.fr/collegessh>